



## Successions partage entre frères et soeur

Par **Lilou17**, le **24/08/2016** à **16:29**

Bonjour,

J'ai un appartement que j'ai acheté il y a 20 avec l'aide de mes parents. Mes parents possèdent 30% du bien.

A la mort de mon père il y a 5 ans, ma mère n'a pas déclaré cette partie patrimoine lors de la succession.

Aujourd'hui, elle souhaite faire rédiger un testament sur le partage des 30% du bien entre mes deux frères et moi (qui possède les 70% restant du bien). Ma mère vit actuellement dans cet appartement à titre gratuit.

Ma question : doit elle passer par un notaire ? Que se passe-t-il à la décès de ma mère ?

Dois je vendre l'appartement pour redonner les parts correspondant à mes frères ?

Merci pour vos réponses